



Comité Directeur - Clubs

COMPTE-RENDU de REUNION

DATE : vendredi 2 février 2018, à 19h00

LIEU : Salle de réunion Ancienne mairie de Juillan

PARTICIPANTS :

Clubs représentés

(par ordre alphabétique)

Capdevielle Gérard/Claverie Nathalie	UAL Laloubère Cyclo
Caquard Jean-Yves	Cyclo Randonneurs Lourdais
Cassou Jean-Jacques	Le Guidon Juillanais
Caumont Georges /Massanes Jean-Bernard	Union Cyclotouriste du Plateau
Guilhembet Raymond/Bégarie Jean-Pierre	Cyclo Toy Luz Saint-Sauveur
Mollier Jean/ Godard Jean-Claude	SOMaubourguet Cyclo Val d'Adour
Laurent Anne-Marie/ Ubaldo Viviane	
Pajot Denis	JAB Bordères Cyclo
Pérez Patrice	Entente Cycliste Sarrancolinoise
Pons Jean-Claude/Pons Françoise	Les Cigognes
Tondon Jean-François	
Serres Fabrice	Séméac Evasion
Vignau Serge	Association Cyclo Madiranais
Vincelot Pierre	Cyclo Club Rabastonais

CoDep 65 – 1 rue du Montaigu - 65290 Juillan - Tél : 06 37 87 13 54

e-mail : departement65-presidence@ffct.org

site : <http://blogcodepcyclotourisme65.blogspot.com>

Clubs excusés et/ou non représentés

Boulin Sport & Culture
Cyclo Club Ordizan
Randonneurs des Coustous

Membres du CoDep

(par ordre alphabétique)

Présents

Capdevielle Gérard
Caquard Jean-Yves
Cassou Jean-Jacques
Claverie Nathalie
Godard Jean-Claude
Guilhembet Raymond
Laurent Anne-Marie
Lefranc Jean-Pierre
Serres Fabrice
Tondon Jean-François
Ubaldo Viviane
+
Bégarie Jean-Pierre (Délégué Sécurité)

Absent(e)s excusé(e)s

Dabezies Gilbert

Membres honoraires

Présents

Pons Jean-Claude
Pons Françoise

La séance est ouverte à 19h15, selon l'ordre du jour établi et diffusé en préalable.

En introduction immédiate, le président signale et salue la présence de deux nouveaux présidents de club :

- Georges Caumont, qui prend la succession de Jean-Bernard Massanes, à l'*UCP Lannemezan* ;
- Jean Mollier, qui prend la succession de Jean-Claude Godard, au *SOM Cyclo Val d'Adour*.

Bienvenue à eux !

1 – Points liminaires du Président

1.1 – Infos FFCT et CoReg

- Dans le cadre de l'AG 2017 de la FFCT à Moulins, malgré la mise en place du vote électronique décentralisé, le *quorum* a été tout juste atteint. Pour le CoDep 65, 10 clubs sur 15 ont rempli leurs obligations électorales. Le président du CoDep attend une meilleure mobilisation pour l'AG 2018. A *contrario*, pour l'AG 2017 du CoReg à Carcassonne, la répartition des Pouvoirs a été très bonne.
- La FFCT a lancé une vaste étude sur *l'Observatoire du Tourisme à vélo*, via un sondage d'opinion, sur la base d'un échantillon très représentatif, dépassant largement le cadre de la fédération (15000 réponses). Trois ateliers se sont tenus en région. Une première réunion de présentation des résultats et de discussion sur la suite à donner se tiendra à Paris le 21 avril prochain, à l'attention des présidents de CoReg et de CoDep.
- Il est rappelé que la FFCT est propriétaire d'une structure d'accueil à Aubusson d'Auvergne, le « *Gîte des 4 Vents* », à des tarifs préférentiels. Des travaux importants de rénovation ont amélioré le cadre de vie. Le président du CoDep demande aux clubs d'en tenir compte dans leurs projets de séjours.
- La concentration nationale 2020 ne se fera pas à Lyon. Des solutions alternatives sont en cours d'examen. La ville de Toulouse est sur les rangs. Il est rappelé que la concentration 2018 des féminines du CoReg *Occitanie* est une convergence sur Carcassonne qui se déroulera le week-end des 7 et 8 avril prochain
- Le CoReg *Occitanie* a lancé une Opération « *Jumelage des clubs* ». Les clubs haut-pyrénéens intéressés et/ou ayant déjà pris des contacts directs avec un autre club régional sont invités à se manifester auprès de Patrick Fontcuberta, personne référente au niveau du Comité directeur régional. Une procédure a été mise en place visant à favoriser le rapprochement entre les clubs (sorte de club de rencontres, le « *Meetic Occitanie cyclotourisme* »).

1.2 – Infos CoDep

- Les dernières AGs 2017 des clubs se sont tenues au cours de ce mois de janvier : Lannemezan, Luz Saint-Sauveur, Sarrancolin et Madiran. Les clubs de l'UCP Lannemezan et du SOM Maubourguet Cyclo Val d'Adour ont changé de président (cf propos introductif).
- Au 31 janvier, 14 clubs sur 15 ont procédé à leur réaffiliation et 346 licences ont été enregistrées (en avance de 56 licences par rapport à 2017 à la même date). La saison administrative 2018 démarre donc sur une bonne trajectoire.
- Le président du CoDep demande aux présidents de club de lui faire remonter, d'ores et déjà, leurs idées de proposition de récompenses fédérales. Il convient de penser aussi aux « obscurs indispensables » dans le cadre des trophées départementaux du bénévolat.

2 – Point début de saison

2.1 – Ajustement calendrier 2018 ; saisie-inscription à l'OIN

Le calendrier 2018 du CoDep fait l'objet de deux modifications. Elles portent sur :

- . la Randonnée de Sarrancolin, qui aura lieu le dimanche 24 et non le samedi 23 juin,
- . les Randonnées juillanaises au profit du Téléthon, qui se dérouleront les 13 et 20 octobre, au lieu de début décembre.

Une version actualisée (au 01/02/2018) du calendrier est diffusée par ailleurs. Le calendrier du CoReg sera modifié en conséquence, aux bons soins du Webmaster du Site régional.

L'attention des clubs est plus particulièrement attirée sur l'inscription des randonnées à l'OIN de la FFCT, deux mois au plus tard avant la date de la manifestation.

2.2 – « Points Café » et Brevets

- Les deux premiers « Point café » ont été organisés à Juillan et à Rabastens-de-Bigorre. Ils ont connu une belle affluence. L'expérience encourageante sera renouvelée en 2019. Le troisième et dernier « Point café » de l'année est prévu le samedi 17 février à Lourdes.
- La saison sur route démarre vraiment le samedi 17 mars prochain avec l'organisation concomitante d'un BRM 200 km et d'un Brevet Audax 100 km d'initiation, au départ de Séméac.

3 – Point « Sécurité »

3.1 – Licences-assurances et Cotation des Parcours

Un rappel des nouvelles formules de licence et une présentation du système de cotation des parcours sont faits en séance. Une Fiche spécifique est diffusée par ailleurs.

3.2 – Organisation des manifestations et Déclaration en Préfecture

Une présentation des nouvelles dispositions réglementaires est faite en séance. Une Fiche spécifique est diffusée par ailleurs.

Document à venir ; Modèle type d'un Bulletin individuel d'inscription, qui sera proposé par la FFCT

Jean-Jacques Cassou et Gérard Capdevielle ont effectué une visite de courtoisie à la préfecture, jeudi 1^{er} février dernier. Ils ont donc eu l'occasion de discuter de ces nouvelles dispositions. Nos correspondantes ont particulièrement apprécié l'excellent cadrage administratif de la FFCT.

3.3 – Autres

- Le plan Primevère 2018 a été publié. Le département est essentiellement concerné par la RN 21 et certaines routes départementales déclarées à grande circulation (axe Pierrefitte-Nestalas-Luz Saint-Sauveur, Tarbes-Tournay-Lannemezan, ...). Hors plan Primevère, il est rappelé que la RN 21 n'a pas à être ni empruntée, ni traversée, par les randonnées organisées.
- Le CoDep dispose d'un Kit d'Education routière qui est actuellement stocké chez l'ancien Délégué à la Sécurité, et qui souhaite le remettre à disposition. Jean-Pierre Bégarie prendra contact à cet effet avec John Campbell.

CoDep 65 – 1 rue du Montaigne - 65290 Juillan - Tél : 06 37 87 13 54

e-mail : departement65-presidence@ffct.org

site : <http://blogcodepcyclotourisme65.blogspot.com>

4 – Point « finances ».

4.1 – Point trésorerie au 31/01/2018

L'exercice 2018, année de non organisation de la cyclomontagnarde, ne sera pas marqué par de grands mouvements de fond. La situation de trésorerie à fin janvier est quasi équivalente à celle de début d'exercice (01/11/2017). Seules de menues dépenses ont été opérées.

La rétrocession financière aux clubs, suite à la CM 2017, a été faite. Il convient de signaler ici le versement de la subvention du Conseil régional, qui *in fine* s'élève à 1600 euros au lieu des ... 3000 euros initialement octroyés.

4.2 – Mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité

Après une mini-étude de marché, le CoDep a opté pour le *Logiciel BasiCompta*, développé par le CDOS de la Vienne. Il sera également utilisé par le CDOS 65, pour ses besoins propres, mais aussi à terme par d'autres associations départementales.

Il est parfaitement adapté aux besoins limités du CoDep (qui n'a pas de gestion de fichiers d'adhérents à faire, ni de gestion de salariés). Les coûts d'acquisition et de formation sont modiques.

Il est rappelé que le Codep recherche un trésorier adjoint pour suppléer Jean-Yves Caquard. En l'attente, c'est le président du CoDep qui fait fonction de.

4.3 - Dotation exceptionnelle à la JAB Bordères Cyclo

Le CoDep a perçu une pseudo subvention de la part de la FFCT, de 500 euros, en raison de son augmentation en 2017 du nombre de clubs et de licenciés, au titre de 2017.

Compte tenu, d'une part, que cette retombée financière, exceptionnelle et non attendue, est due à l'affiliation de la JAB Bordères Cyclo, et que d'autre part que ce nouveau club FFCT n'a pas bénéficié de la rétrocession financière de la CM 2017, il est décidé de lui attribuer une dotation exceptionnelle de 250 euros. Ce geste s'inscrit dans la même politique de solidarité qui a en partie prévalu lors de la répartition financière de la CM 2017 ; il est aussi à considérer, dans l'esprit, comme un cadeau de bienvenue.

5 – PAP 2018

Le PAP 2018 est organisé par le Cyclo Toy de Luz Saint-Sauveur. Le projet est présenté par Raymond Guilhembet. Les grandes lignes en sont les suivantes :

- . date retenue (rappel) : week-end des 25 et 26 août
- . lieu d'ancrage : *Tarascon sur Ariège*
- . hébergement : en *hôtel 2 étoiles*
- . ravitaillements : par l'équipe organisatrice
- . départ : samedi en début de matinée ; Retour dimanche en fin de journée
- . transport : matériels et ravitaillements par fourgons ; participants par co-voiturage (voitures personnelle eu mini bus de location) ; deux parcours seront proposés, en fonction de la difficulté (allure modérée pour les uns et allure soutenue pour les autres)
- . sorties vélo : samedi après-midi et dimanche journée
- . budget estimatif : 100 euros de cout de revient par personne, sur une base de 45 participants

CoDep 65 – 1 rue du Montaigne - 65290 Juillan - Tél : 06 37 87 13 54

e-mail : departement65-presidence@ffct.org

site : <http://blogcodepcyclotourisme65.blogspot.com>

décisions prises

- Accord du CoDep sur le projet présenté ;
- Prise en charge financière du CoDep, à hauteur de 50%. Soit, week-end à 50 euros par personne pour les participant(e)s. Accompagnant(e)s autorisé(e)s.

6 – Cyclomontagnarde 2019

Des contacts exploratoires ont été pris par Jean-Pierre Bégarie et Jean-Pierre Lefranc, auprès de l'adjoint aux sports du maire d'Argeles-Gazost. L'accueil a été très chaleureux et positif.

- . le gymnase municipal, avec vestiaires et douches, est mis gratuitement à disposition. Une aire de stationnement, de grande capacité, est garantie à proximité. Ces infrastructures sont positionnées en bordure de la *Voie Verte*.
- . les hébergements sont à traiter avec l'Office de tourisme d'Argeles-Gazost qui dispose d'une centrale de réservations (même configuration qu'à Saint-Lary-Soulan)

décisions prises

- Accord *a priori* pour repositionner le départ à Argeles-Gazost, en lieu et place de Lourdes. Le maire va être saisi officiellement à cet effet.
- Accord *a priori* pour avancer la date d'une semaine (22 et 23 juin), compte tenu de l'organisation de la Sapaudia 2019 les 27 et 28 juin. La FFCT va être saisie en ce sens, en vue de modifier le pré calendrier national des cyclomontagnardes 2019. **Hors réunion, le président de la Commission nationale d'organisation des cyclomontagnardes a donné son accord.**

7 – Vêtements du CoDep (relookage)

Des premiers projets de maquettes sont présentés en séance par Françoise Pons et Jean-Yves Caquard. Les orientations prises sont les suivantes :

- . Garder le design et les couleurs des tenues actuelles, sur le devant des vêtements,
- . Modifier le design des tenues actuelles, au dos des vêtements (type projet Caquard), avec le schéma des cols et les logos du Conseil départemental, du Conseil régional et celui de *Be Ha-Py*,

La démarche se poursuit. La mini-commission est élargie aux deux féminines du *SOM Maubouguet Cylo Val d'Adour*, membres du Comité directeur du CoDep, Anne-Marie Laurent et Viviane Ubaldo.

L'objectif est d'être en mesure de pouvoir présenter une maquette définitive, avec des échantillons de vêtements. Les critères du choix définitif seront le design, la coupe, la qualité et bien entendu le prix des produits

8 – Questions diverses.

8.1 - Challenge départemental (ajustement du règlement)

Après une première année de mise en place du nouveau challenge, et conformément à ce qui avait été décidé, des ajustements du règlement s'imposent afin d'éviter de trop favoriser certains clubs.

La grille de cotation est ainsi modifiée :

- . 2 points pour les organisations dites CODEP (AG, Réunions, Point Café, Ouverture et Fermeture, PAP)
- . 2 points pour les participations aux AGs du CoReg et de la FFCT
- . 4 points pour les brevets,
- . 1 point pour les randonnées et autres manifestations organisées dans les Hautes-Pyrénées et ses départements limitrophes,
- . 2 points pour les randonnées et autres manifestations organisées en régions *Occitanie* et *Nouvelle Aquitaine*,
- . 4 points pour les randonnées et autres manifestations organisées hors régions *Occitanie* et *Nouvelle Aquitaine*.
- .

La Fiche de participation sera rectifiée en conséquence, aux bons soins de Jean-Claude Godard. De plus, il est demandé avec insistance aux présidents de club de fournir les informations avec beaucoup plus d'attention.

8.2 – L'Appel des Pyrénées 2019

Le *Col de Couraduque*, en *Val d'Azun*, est définitivement retenu. La salle de repli en cas de mauvais temps est à voir : soit à Aucun, soit à Arrens-Marsous.

Le présent compte-rendu vaut Relevé de décisions et Procès-Verbal de séance.

Fait à Juillan/Laloubère le 7 février 2018

Le président
Jean-Jacques Cassou

original signé

Le secrétaire
Gérard Capdevielle

original signé

Destinataires :

(par ordre alphabétique)

Membres du Comité Directeur du CoDep 65

Capdevielle Gérard
Caquard Jean-Yves
Cassou Jean-Jacques
Claverie Nathalie
Dabezies Gilbert
Godard Jean-Claude
Guilhembet Raymond
Laurent Anne-Marie
Lefranc Jean-Pierre
Serres Fabrice
Tondon Jean-François
Ubaldo Viviane

+

Bégarie Jean-Pierre (Délégué Santé-Sécurité)

Membres honoraires du Comité Directeur du CoDep 65

Bartette Guy
Charrier Jean
Pons Françoise
Pons Jean-Claude

Copies :

Présidents de club
Archives Secrétariat